

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

Avec la participation de :

Québec 

Rapport d'activités 2024-2025

Conférence des Tables régionales
de concertation des aînés du Québec

TABLE DES MATIÈRES

2	Mot de la présidente et du directeur général
3	Les agentes de développement
3	Le financement
4	Historique, mission et mandat
4	Structure démocratique de la Conférence
5	Conseil d'administration 2024-2025
6	Planification stratégique
7	Les comités à l'interne
8	Les membres
8	Les ressources humaines
9	Les mandats:
9	Mandat 1
10	Mandat 2
11	Mandat 3
11	Mandat 4
12	Mandat 5
12	La Journée internationale des aînés
13	Le Prix Hommage Aînés
14	Autre mandat: les visites en CHSLD
15	La suite: 2025-2026



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec fierté que je vous présente ce rapport d'activité, qui témoigne de l'engagement constant de notre organisme envers l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

De pair avec les Tables régionales de concertation des aînés du Québec, nous avons fait remonter aux instances gouvernementales les enjeux rencontrés par les aînés à travers la province, en concordance avec notre mission prioritaire. Que ce soit à travers des avis ministériels, des mémoires, ou des rencontres, nous avons su profiter des diverses opportunités pour nommer les préoccupations des aînés. Nous avons aussi contribué à faire avancer les choses en nous impliquant auprès de nombreux comités et projets de recherche en lien avec les enjeux aînés. Plus que jamais nous avons établi un réseau de partenaires diversifié qui nous lève vers le haut en nous apportant des connaissances et des perspectives nouvelles.

Je ne pourrais pas finir ce mot sans remercier chaleureusement les Tables – leurs présidences, directions, coordinations ainsi que tous les bénévoles – pour leur engagement inestimable. Ce sont elles qui assurent la concertation dans les différentes régions, en agissant comme un véritable pont entre les aînés et le Ministère. Leur enracinement local est essentiel à notre mission commune.

Enfin, un merci tout spécial au conseil d'administration de la Conférence qui répond toujours présent et dont l'implication et le dévouement est remarquable.

Nicole Bolduc-DuBois
Présidente



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

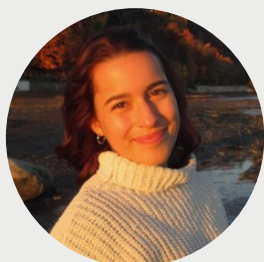
Bonjour, c'est un immense plaisir pour moi que de vous présenter notre rapport annuel d'activité. Plusieurs défis se sont présentés à nous dans une période d'incertitude (encore) quant au renouvellement de notre convention d'aide financière avec le Secrétariat aux Aînés. Les attentes de leur part se sont précisées et nous avons su relever le défi avec brio. Pour l'année qui vient nous démontrerons encore une fois la nécessité du lien entre

le politique et les aînés sur le terrain. Plus que jamais les aînés constituent une voie importante afin d'assurer le dynamisme de nos communautés. Votre implication active en est un très bel exemple. Merci pour tout!

Bertrand Gignac
Directeur général

LES AGENTES DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons la chance de compter parmi nous deux agentes de développement. Elles contribuent grandement à l'atteinte de nos objectifs à différents niveaux; leur apport est très précieux.



Sandy Latour

Si nous partons de l'idée que la société qui nous entoure est un reflet de nos valeurs, de nos croyances, et de nos priorités, je crois que nous avons tous intérêt en tant que citoyens et citoyennes à nous questionner quant à la place que nous accordons aux aînés dans nos communautés. La COVID nous a d'ailleurs fait réaliser que nous avons encore un bout de chemin à faire en tant que société pour assurer le bien-être des aînés. C'est dans cette perspective qu'il me semble fondamental de s'attarder aux enjeux des aînés, ou devrais-je dire «de s'attarder à ces enjeux qui nous concernent tous et toutes», comme tentent de le faire la Conférence, les Tables, et les nombreux organismes communautaires et partenaires locaux avec qui nous travaillons. Continuons de nous impliquer pour une société plus juste et solidaire. Merci pour votre implication!



Ariane Lapointe-Belleau

Alors que mon mandat au sein de la Conférence se termine, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de mes collègues des Tables de concertation. Chacun d'entre vous a su me partager sa passion pour l'amélioration des conditions de vie des aînés, ce que je garderai précieusement avec moi. J'ai adoré collaborer avec vous et je vous remercie pour votre confiance tout au long de mon travail au sein de la Conférence. Ce fut pour moi une expérience des plus enrichissantes. J'espère avoir à nouveau l'occasion d'échanger avec vous, et je vous souhaite à tous le plus grand des succès dans ce noble et essentiel travail.

LE FINANCEMENT



La Conférence reçoit son financement du Ministère de la Santé et Services sociaux. Une convention d'aide financière a été signée entre les parties en cours d'année et couvre seulement l'année financière 2024-2025. La subvention accordée par le Secrétariat aux aînés offre une indexation annuelle de 2% pour 2024. Une autre source de financement a été reçue cette année soit celle des visites d'évaluation ministérielles en CHSLD.

HISTORIQUE, MISSION ET MANDAT

Les Tables régionales de concertation des aînés (TRCA) ont été créées en 1999, à la suite des travaux du Bureau québécois de l'année internationale des personnes âgées décrétée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Chacune d'elles regroupe des représentants de l'ensemble des associations de personnes aînées de sa région ainsi que tout autre groupe ou organisme préoccupé par les conditions de vie des personnes aînées.

On compte dix-huit (18) Tables régionales de concertation des aînés réparties dans l'ensemble des régions administratives du Québec. Les principaux mandats de ces Tables sont de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les personnes aînées sur le plan régional, d'animer le milieu des aînés afin de les aider à jouer leur rôle de citoyens à part entière et d'acteurs dynamiques dans le développement de leur région ainsi que de transmettre de l'information. À l'automne 2004, les représentants des Tables régionales de concertation des aînés se sont donnés, comme outil d'harmonisation, une Conférence des Tables régionales de concertation (CTRCAQ). La Conférence est une organisation non corporative dont le conseil d'administration est composé de membres aînés bénévoles qui sont élus démocratiquement.

La **mission** de la CTRCAQ est de regrouper, d'accompagner, de mobiliser les Tables régionales de concertation des aînés et de les représenter auprès de diverses instances relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes aînées du Québec.

Afin de réaliser sa mission, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec se voit confier cinq principaux **mandats** par le Secrétariat aux aînés :

- 1) Contribuer à la prise de décisions sur le plan national en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des aînés en représentant les TRCA auprès de différentes instances nationales, notamment celles sous la responsabilité de la ministre ;
- 2) Soutenir les TRCA dans le développement de leurs activités de concertation ;
- 3) Agir comme relayer d'information et interlocuteur principal auprès des TRCA, notamment en ce qui concerne les orientations gouvernementales relativement aux aînés ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui les concernent ;
- 4) Transmettre à la ministre des avis susceptibles de notamment favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants ;
- 5) Valoriser la contribution des aînés et leur apport à la société québécoise de même que susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.

STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA CONFÉRENCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Le conseil d'administration (CA) de la CTRCAQ est composé de sept administrateurs : six sont élus parmi tous les délégués des membres réguliers en règle et un poste est réservé parmi les membres des régions éloignées des grands centres (Côte-Nord, Gaspésie-les-Îles, Saguenay-Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent, Nord du Québec, Abitibi et Nunavik).

Membres du CA

R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean



Madame Nicole Bolduc-DuBois,
présidente

R-09 Côte-Nord



Madame Micheline Ancil,
vice-présidente

R-01 Bas-St-Laurent



Madame Cécile Corbin,
trésorière

R-14 Laurentides



Madame Isabelle Lampron,
secrétaire

R-07 Outaouais



Monsieur Robert Leduc,
administrateur

R-05 Estrie



Madame Micheline Roberge,
administratrice

R-17 Centre-du-Québec



Madame Françoise Roy,
administratrice

Gouvernance de l'organisme au cours de l'année financière 2024-2025

Les rencontres du conseil d'administration ont eu lieu à six (6) reprises au cours de l'année et ce, par visioconférence pour 3 d'entre elles. Ces rencontres sont le lieu privilégié pour s'assurer de la saine gestion administrative de l'organisme et pour valider que nos actions prennent une direction alignée avec notre mission, nos valeurs et nos différents mandats.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Conférence s'est tenue le 30 mai 2024 à Québec sous la présidence de madame Nicole Bolduc DuBois. Seize (16) représentants des Tables régionales, deux employés de la Conférence et une personne observatrice y étaient.

À la suite de cette rencontre, les présidences des Tables a pu échanger sur leurs préoccupations régionales avec la ministre responsable des aînés, Madame Sonia Bélanger.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Afin de faire face aux défis qui se présentaient, la Conférence avait élaboré une planification stratégique pour la période 2020 à 2023. Depuis, les ententes avec le MSSS ne se font qu’au compte-goutte et ne permettent pas d’entrevoir aujourd’hui une planification à plus long terme. Nous nous contentons pour l’instant d’un plan d’action annuel. .

Cependant, la mission, la vision et les valeurs de la Conférence demeurent les mêmes :

Mission

Regrouper, accompagner et mobiliser les Tables régionales de concertation des aînés et les représenter auprès de diverses instances relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

Vision

La Conférence aspire à être connue et reconnue comme un acteur incontournable pour l’amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Elle souhaite contribuer à la mise en place d’une société plus inclusive et équitable, dans laquelle tous les aînés peuvent participer pleinement.

Valeurs

Afin de réaliser sa mission et d’évoluer dans le sens de sa vision, la Conférence fait siennes les valeurs suivantes : **la concertation, la collaboration, l’engagement, la transparence, la crédibilité et la compétence.**

Enjeux

En ce qui concerne les enjeux auxquels la Conférence fait face, il s’agit des même quatre enjeux que nous avons identifiés dans le cadre d’une consultation effectuée auprès des membres et partenaires de la Conférence avons identifiés dans le cadre d’une consultation effectuée auprès des membres et partenaires de la Conférence il y a cinq ans :

Augmentation du financement L’augmentation et la diversification des revenus constituent un défi important pour la Conférence afin qu’elle puisse se donner les moyens de ses ambitions.	Optimisation de l’offre de services L’optimisation de l’offre de services permettra d’augmenter les services offerts ainsi que leur qualité dans une perspective d’amélioration continue. Ceci en fonction des budgets obtenus.
Rayonnement de la Conférence Dans l’optique de la concertation optimale, l’accroissement de la visibilité et de la notoriété de la Conférence demeure un enjeu important.	Pérennisation de l’organisation Tout en se développant, la Conférence doit consolider son fonctionnement en assurant sa stabilité et sa durabilité.

Au cours de la dernière année, les visées liées à l’augmentation et la diversification du financement ont été atteintes. Les objectifs de financement ont d’ailleurs été dépassés pour la Journée Internationales des Aînés (JIA 2024) grâce à la collaboration de la Table de l’Estrie et l’appui de nombreux commanditaires. Cette année, nous n’avons pas reçu de montant discrétionnaire de la ministre. En ce qui concerne le rayonnement de la Conférence, les implications de l’organisation auprès de différents membres et partenaires ont été très profitables. Entre autres, la Conférence a participé davantage cette année à des comités de recherche. Elle a également offert des formations auprès de ses membres dont les pratiques de saine gouvernance et l’utilisation de Excel.

LES COMITÉS À L'INTERNE

Selon les mandats octroyés par le conseil d'administration, la Conférence peut confier à l'un de ses comités le soin de piloter certains dossiers. Ces comités sont les suivants et s'inscrivent dans l'optique de pratiques de saine gouvernance : le comité gouvernance, le comité des finances et celui de vigilance concernant l'émission d'avis.

Madame Bolduc-DuBois, à titre de présidente de la Conférence, fait partie d'office de tous les comités.

Comité gouvernance

Mandat

Selon les règlements généraux de la Conférence, le comité gouvernance veille au respect des principes et des pratiques d'une saine gouvernance. Il reçoit, analyse et recommande au conseil d'administration les suites à donner en regard des dossiers de gestion des ressources humaines et voit au respect des rôles de chacun des acteurs.

Composition

Le comité gouvernance était composé de quatre personnes désignées par le Conseil d'administration : Mmes Nicole-Bolduc-DuBois, Micheline Anctil, et Cécile Corbin, ainsi que M. Robert Leduc.

Comité finances

Mandat

Ce comité veille au respect des bonnes pratiques en lien avec les finances de l'organisme.

Il reçoit et analyse les états financiers et fait des recommandations au conseil d'administration de la Conférence afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation ainsi que l'atteinte des objectifs de nos mandats.

Composition

Il est composé de trois personnes : la trésorière Mme Cécile Corbin, la présidente Mme Bolduc-DuBois et le directeur général M. Bertrand Gignac.

Comité de vigilance

Mandat

Le comité vigilance concerne l'émission d'avis. Son mandat est de rester à l'affut des différents enjeux régionaux susceptibles d'être pertinents pour la totalité ou pour la majorité des régions administratives. Il recommande à la direction générale des enjeux qui pourraient être pertinents pour la préparation d'avis s'adressant à la ministre responsable des Aînés et au Secrétariat aux aînés.

Le directeur général est chargé de consulter les membres de la Conférence afin de valider la pertinence de l'enjeu identifié si nécessaire.

Composition

Le comité est composé des membres suivants : Mmes Nicole Bolduc-DuBois, Micheline Roberge, et Micheline Anctil, ainsi que M. Robert Leduc.

LES MEMBRES

Les membres de la Conférence sont les Tables régionales de concertation. Chacune d'elles est représentée par une personne déléguée dont voici la liste pour 2024-2025 :

Représentant-e de la Table régionale	Région
Mme Cécile Corbin	R-01 Bas-Saint-Laurent
Mme Nicole Bolduc-DuBois	R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
M. Denis Lépine	R-03 Capitale-Nationale
M. Claude Trudel	R-04 Mauricie
Mme Micheline Roberge	R-05 Estrie
M. Michael Udy	R-06 Île-de-Montréal
M. Robert Leduc	R-07 Outaouais
M. Ghyslain Bergeron	R-08 Abitibi-Témiscamingue
Mme Micheline Ancil	R-09 Côte-Nord
Mme Johanne Tremblay	R-10 Nord-du-Québec
M. Bruce Wafer	R-11 Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine
Mme Nicole Champagne	R-12 Chaudière-Appalaches
Mme France Boisclair	R-13 Laval
Mme Liette Lapointe, M. Yvan Ouellet et Mme Renée Desjardins	R-14 Lanaudière
Mme Isabelle Lampron	R-15 Laurentides
Mme Jacinthe Côté	R-16 Montérégie
Mme Françoise Roy	R-17 Centre-du-Québec
M. Bobby Snowball	R-18 Nunavik

LES RESSOURCES HUMAINES

La Conférence disposait en 2024-25 des ressources humaines suivantes : M. Bertrand Gignac à titre de directeur général et Mmes Sandy Latour, et Ariane Lapointe-Belleau à titre d'agentes de développement.

LES MANDATS

Mandat 1

Contribuer à la prise de décisions sur le plan national en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des aînés en représentant les TRCA auprès de différentes instances nationales, notamment celles sous la responsabilité de la ministre.

Actions:

- En maintenant des liens de partenariat solide avec les TRCA;
- En établissant des partenariats auprès d'instances nationales qui œuvrent auprès des aînés;
- En participant au Comité des partenaires nationaux non gouvernementaux;
- En participant au Comité national de coordination Municipalité amie des aînés (CNC-MADA).

La Conférence s'est impliquée auprès de différents comités et organismes partenaires:

- Espace-Muni ;
- Espace OBNL ;
- Le Comité National Consultatif – CNCMADA ;
- Le Comité consultatif sur la maltraitance matérielle et financière ;
- Le Comité intersectoriel du projet de recherche de l'UQTR (loisirs et aînés);
- Le Comité consultatif Piétons-Québec ;
- Le Comité consultatif de la Fondation Émergence ;
- Le Comité national de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- La Commission en santé et services sociaux des Premières Nations ;
- Le Réseau de l'action bénévole du Québec ;
- La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada ;
- La Fédération des Centres d'action bénévoles du Québec ;
- Le Curateur public du Québec ;
- La SAAQ ;
- La FADOQ ;
- Santé Publique Québec ;
- Proche-Aidance Québec ;
- L'AQDR Nationale ;
- L'AQRP ;
- L'AREQ ;
- RPCU (Regroupement des comités d'usagés en CHSLD) ;
- L'Autorité des marchés financiers ;
- Cellule d'intensification du SAD ;
- Fondation Saputo ;
- Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU) ;
- La Croix-Rouge ;
- Projet Collectif ;
- Revenu Québec (Support aux rapports d'impôt) ;
- Centre d'Action Bénévole du Québec ;
- Intergénération Québec ;

- Le Commissaire à la santé et au bien-être ;
- Le comité du projet de recherche sur le cannabis et l'alcool avec L'association pour la santé publique du Québec ;
- Le CCEG (avec madame Mélisa Audet – Centre collégial d'expertise en gérontologie du CEGEP de Drummondville.

Nous nous sommes également associés aux personnes suivantes :

- Madame Marie Tifo et monsieur Pierre Curzi (porte-parole JIA 2024) ;
- Mélisa Audet, chercheure, CEGEP Drummondville ;
- Marilyne Vivion, chercheure Université Laval ;
- Nadia Nafi, chercheure Université Laval - Projet « Les aînés face aux deepfakes » ;
- Anne Veil et Samuèle Montambault-Rémillard, chercheures, Université de Sherbrooke

Mandat 2

Soutenir les TRCA dans le développement de leurs activités de concertation et leurs rôles en vue de les accompagner dans l'atteinte de leur mandat.

Actions:

En accompagnant les TRCA et leurs coordination et directions par des conseils, des formations et le partage d'informations ;

En accompagnant les TRCA dans la réalisation de leur mandat en leur rendant notamment disponibles des outils et une formation concernant les mécanismes de concertation, l'identification des enjeux qui concernent les aînés et l'organisation de rencontres de concertation régionales;

En tenant des rencontres bisannuelles avec les TRCA;

En tenant une rencontre annuelle des coordonnateurs des TRCA; En tenant et animant une communauté de pratique à l'attention direction et coordinations des TRCA;

En consultant les TRCA sur différents sujets qui concernent les aînés tout en respectant les particularités régionales.

Encore cette année, la Conférence fut présente pour supporter les TRCA qui exprimaient un besoin quant à la réalisation des objectifs concernant les rencontres régionales de concertation. La Conférence se fait un plaisir de répondre aux différentes demandes et interrogations des Tables par du support, des conseils et de l'information de façon quotidienne.

Dans le même objectif d'offrir un support, le personnel de la Conférence animé les rencontres par visioconférence avec l'ensemble des coordonnateurs et directions des TRCA. Elle était également présente pour des visioconférences avec les présidences.

La direction générale fait également profiter les TRCA de son expérience et de ses connaissances en offrant des formations portant sur « La saine gouvernance dans les OBNL ». Cette formation-échange, offerte sans frais et sur demande uniquement, est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des Tables. Par exemple la production de leurs avis à laquelle mesdames Latour et Lapointe-Belleau ont collaboré.

De surcroît, la Conférence transmet régulièrement, par courriel, des informations pertinentes aux Tables régionales. Plusieurs échanges et consultations ont d'ailleurs eu lieu concernant l'émission d'avis ou autres sujets.

Dans une optique qui vise à dynamiser le membership des Tables régionales, la Conférence interpelle régulièrement, au profit de tous, l'ensemble de ses membres. Par exemple, il fut question d'émission d'avis, de l'implication MADA/QADA et d'échanges sur des projets novateurs. Nous avons également déployé une communauté de pratique portant sur l'implication des Tables dans la démarche MADA.

Dans le cadre du Prix Hommage Aînés, la Conférence a contribué à partager l'information et a souligné l'engagement des lauréats comme il se doit. Sur ce dossier, la Conférence est un lien de premier plan pour le Secrétariat aux aînés.

Encore cette année nous avons été actif dans nos liens avec le cabinet ministériel. En plus d'être au premier rang des invités dans l'inauguration des maisons des aînés partout au Québec, nous avons maintenu nos rencontres statutaires avec des représentants du cabinet, et ce aux 6 semaines. Lors de ces rencontres les Tables régionales de concertation sont invitées à présenter leurs avis suite à l'identification d'enjeux de façon concertée ainsi que les pistes de solution qui s'y rattachent.

Mandat 3

Agir comme relayeur d'information et interlocuteur principal auprès des TRCA, notamment en ce qui concerne les orientations gouvernementales relativement aux aînés ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui les concernent.

Actions:

En mettant en place un mécanisme de communication, interne et continu, visant à recevoir et à transmettre les informations relatives aux orientations, aux programmes et aux services gouvernementaux.

L'Internet

Le site Internet de la Conférence présente des nouvelles à jour. Il s'agit d'un moyen supplémentaire pour rejoindre nos membres et la population tout en augmentant notre visibilité. La carte interactive de la JIA en est un exemple. De plus, une infolettre est toujours offerte et publiée à deux occasions durant l'année. Nous offrons également une revue de l'actualité via notre compte Facebook. L'information sur les programmes gouvernementaux ou celle provenant du Secrétariat aux aînés est aussi acheminée par courriel et plusieurs échanges téléphoniques ont lieu avec chacun des membres de la Conférence.

Mandat 4

Transmettre à la ministre des avis susceptibles de favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution sociale des aînés, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants.

Actions:

En émettant des avis pour faire connaître des problématiques ou des enjeux nationaux qui concernent les aînés;

En soutenant des dossiers d'actualité sur des problématiques ou des enjeux nationaux qui concernent les aînés;

En proposant des pistes de solutions pour répondre aux besoins des aînés et améliorer leurs conditions de vie;

En recensant les principaux enjeux nationaux ainsi que les forces, les faiblesses, et les points à améliorer des programmes, des mesures et des services destinés aux aînés. À cet effet, la Conférence a produit deux avis, le premier portant sur la précarité des aînés et le deuxième sur la réalité des régions ressources. Avec le même objectif de faire connaître les problématiques qui concernent les aînés, nous avons fait parvenir deux mémoires. Celui sur les soins à domicile fût rédigé dans le cadre d'une consultation du ministère de la Santé et des Services Sociaux en vue de l'élaboration d'une politique, et l'autre fût rédigé en réponse à un appel de mémoire du ministère de la famille sur la cyberintimidation.

Il ne s'agit pas d'un avis mais la Conférence tenait à rendre un hommage particulier à madame Janette Bertrand à l'occasion de ses 100 ans et ce par l'émission d'un communiqué aux médias et partenaires. L'héritage de madame Bertrand est colossal en regard du mieux-être des québécois et québécoises incluant les aînés.

Mandat 5

Valoriser la contribution des aînés et leur apport à la société québécoise de même que susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.

Actions:

En convenant d'un thème avec les TRCA et en produisant un visuel annuellement pour la Journée internationale des aînés;

En planifiant, en collaboration avec les TRCA, une activité nationale pour la Journée internationale des aînés;

En faisant la promotion du Prix Hommage Aînés et en participant à la remise des prix.

La Journée internationale des aînés

Le 1^{er} octobre et les activités s'y rattachant ont permis de mettre en lumière le dynamisme de la Conférence et de ses membres.

Pour souligner la Journée internationale des aînés, la Conférence a fait produire des visuels pour illustrer le thème de la Journée internationale des aînés. Nous avons développé des affiches, des bannières de signatures courriel et des visuels à utiliser comme photo de couverture Facebook. Les visuels furent partagés à tous sur le Facebook et le site internet de l'organisation. Deux vidéos promotionnels ont également été produits et partagés en grand nombre sur les réseaux sociaux.

Un texte thématique et un communiqué de presse étaient également à la disposition des Tables pour adaptation.

Afin de faire la promotion des activités organisées pour la journée, nous avons utilisé notre carte interactive pour une troisième année consécutive. La carte, accessible sur notre site internet, a permis de regrouper les activités à un seul et même endroit et à faciliter la recherche d'activités en permettant la recherche par région. Les Tables régionales de concertation des aînés ont amplement participé au rayonnement des activités de leur région en relayant l'information en ce qui a trait aux activités organisées par leurs membres et partenaires ou en organisant eux-mêmes des activités.

Pour cette année, nous avons eu la chance d'avoir, non pas un mais bien deux porte-parole soit madame Marie Tifo ainsi que monsieur Pierre Curzi. Leur message, axé sur le vieillissement actif, reflète les

préoccupations des aînés du Québec. Lors de l'événement à Sherbrooke, le 27 septembre dernier, les québécoises et québécois ont pu profiter de la webdiffusion de l'évènement en direct sur internet. Nos porte-parole ont également fait une lecture dynamique des échanges de lettres entre madame Pauline Julien et monsieur Gérald Godin... autre exemple de notre richesse collective.

Finalement, madame Sonia Bélanger a produit une capsule vidéo afin de souligner cette importante journée. Nous l'avons fait circuler via les réseaux sociaux, sur notre site internet et auprès de nos partenaires. Les Tables en ont fait tout autant.



Prix Hommage Aînés 2024

Pour souligner l'apport de personnes aînées engagées ayant contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des personnes aînées, une journée fut organisée au Petit Séminaire de Québec. Nous avons collaboré étroitement avec le Secrétariat pour que la cérémonie soit à la hauteur des contributions des lauréats.

AUTRE MANDAT : LES VISITES EN CHSLD

Le ministère de la Santé et Services sociaux (MSSS) confie également à la Conférence un mandat en lien avec l'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD.

Depuis plus de 14 ans, des visites effectuées par le MSSS ont lieu dans l'ensemble des Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Québec. Les visites d'évaluation de la qualité réalisées par le MSSS visent à s'assurer que les soins et les services aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental et émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et attentes de ces personnes et de leurs proches.

Depuis janvier 2014, trois organismes partenaires sont impliqués dans le processus des visites : la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, le Regroupement provincial des comités des usagers, de même que le Conseil pour la protection des malades.

Le mandat confié aux équipes de visite est d'évaluer la qualité du milieu de vie, de reconnaître les actions mises de l'avant pour assurer la qualité et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Objectif

Cette démarche permet d'effectuer une évaluation rigoureuse d'éléments spécifiques qui touchent la promotion des droits ainsi que la satisfaction des usagers et de leurs proches face au milieu de vie et à la qualité des services offerts.

Le rôle des représentants des organismes partenaires est de soutenir les évaluateurs du MSSS dans leurs activités. Plus spécifiquement, ils :

- Apprécient l'engagement de l'établissement pour la promotion des droits et la démarche d'évaluation du degré de satisfaction des résidents à l'égard de la qualité du milieu de vie et des services dans l'établissement;
- Participent à l'observation de certains éléments du milieu de vie.

Au cours de la prochaine année nous devrions signer une nouvelle entente afin de débiter notre implication dans le 5ième cycle d'évaluation avec la nouvelle entité qu'est Santé-Québec.

LA SUITE : 2025-2026

La Conférence a gardé le cap sur sa planification stratégique cette année afin d'assurer son rayonnement. De nouvelles alliances ont été mises en place ou ont été renouvelées, l'offre de service aux membres a été optimisé et nous avons vu à la pérennisation de notre mission.

Pour l'année 2025-2026, nous devrions enfin signer une nouvelle entente avec le secrétariat aux aînés. Nous l'espérons cette fois-ci pour plus d'une année. Nos préoccupations resteront les mêmes : le mieux-être des aînés des plus âgés aux plus jeunes, des bien-portants aux plus vulnérables toujours dans la visée de l'optimisation d'une participation citoyenne. La vision reste la même. Il faut continuer notre nécessaire contribution à l'avancement des dossiers qui visent le mieux-être des aînés, notamment en émettant des avis et des mémoires issus de la concertation régionale et provinciale. La Conférence et ses membres prennent la place qui leur revient : des incontournables au profit des aînés québécois. La Journée internationale des aînés dont nous avons la responsabilité se démarque de plus en plus et par surcroît augmente la visibilité de la Conférence et ses membres. Cette année nous avons d'ailleurs amorcé une démarche avec les grandes organisations nationales dédiées aux aînés. Encore et toujours mieux.

Dans la mesure où notre prochaine entente est d'au moins trois ans nous pourrions élaborer une nouvelle planification stratégique qui consolidera davantage les bases de notre vision.

Bertrand Gignac
Directeur général

